

Pénurie

Evaluations

ANALYSE

Devoirs

Partenariats

FAPEO

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel

LA VIOLENCE À L'ÉCOLE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

Cécile VAN HONSTÉ

Fédération des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Avenue du Onze Novembre, 57
1040 Bruxelles

Tel. : 02/527.25.75 Fax : 02/527.25.70

E-mail : secretariat@fapeo.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

RÉSUMÉ

Harcèlement entre élèves, stigmatisation, discrimination, exclusion, racket, coups, menaces, insultes... La répétition d'actes « micro-violents » peut détériorer le climat d'une école et entraîner un sentiment d'insécurité. La « violence à l'école » fait beaucoup parler d'elle, mais quelle réalité se cache derrière ?

Dans cette analyse, nous souhaitons éclairer ce phénomène en tentant d'en comprendre les enjeux. Certains facteurs, qui permettent de comprendre les variations de perception de violence scolaire selon les établissements, ont aussi été analysés. De nombreux acteurs s'emparent de la thématique de la violence scolaire. La FAPEO et les associations de parents, au niveau collectif, ainsi que les parents à titre individuel, ont une place à prendre dans la prévention et la lutte contre la violence scolaire, en tant qu'acteurs légitimes de la sphère scolaire.

MOTS-CLEFS

Violence, harcèlement, cyber-harcèlement, racket, relations entre élèves, agression, *bullying*, échec scolaire, pratiques pédagogiques, stigmatisation, humiliation, rapports de force, exclusion, relégation, perceptions.

TABLE DES MATIERES

Introduction.....	3
La « violence à l'école », c'est quoi ?	3
Une construction sociale, dans une société donnée.....	3
Un phénomène complexe, lié à l'école	4
La violence envers les enseignants et les élèves.....	6
La violence envers les enseignants.....	6
La violence des enseignants envers les élèves.....	6
Le harcèlement scolaire	7
Le cyber-harcèlement : au-delà des murs de l'école	8
Quels éléments influencent la perception de la violence à l'école ?	8
Facteurs contextuels	8
Une école violente ?.....	8
Les réalités de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles	9
Au sein des établissements, les pratiques organisationnelles et éducatives.....	9
Facteurs relationnels et « individuels »	10
Conclusion.....	11
Bibliographie	12

INTRODUCTION

Harcèlement scolaire, violence physique, bouc-émissaire, racket, vol, dégradation de matériel scolaire... La violence à l'école est un enjeu de société autour duquel de nombreux acteurs se mobilisent (acteurs politiques, médias, associations...). Le récent *Guide pour la prévention et la gestion des violences à l'école*¹ de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'en est qu'un exemple parmi d'autres. La FAPEO, comme association représentative des associations de parents de l'Enseignement officiel, prend aussi part à cette lutte et s'interroge : quel rôle peuvent jouer les parents dans cette problématique ? Que peuvent faire les associations de parents face à des situations de violence dans l'école ?

Avant de répondre à ces grandes interrogations, il nous semble nécessaire de *comprendre* le phénomène car la notion de violence à l'école recouvre des réalités, situations et formes différentes. Dans cette première analyse, nous souhaitons dresser un cadre permettant de comprendre *ce qu'est la violence scolaire*. Nous souhaitons également comprendre les éléments de contexte qui influencent la perception et/ou l'émergence de la violence en milieu scolaire. Des analyses ultérieures permettront d'apporter des pistes de solution et d'intervention (notamment via une prise en charge collective, des mesures de prévention et de sensibilisation).

LA « VIOLENCE À L'ÉCOLE », C'EST QUOI ?

Une construction sociale, dans une société donnée

La violence à l'école fait beaucoup parler d'elle. Pour comprendre pourquoi tant d'acteurs se mobilisent, il faut replacer la violence scolaire dans un contexte général, notre *société*, dans laquelle la violence est dénoncée et reste une préoccupation importante². La *violence* est un terme à connotation négative : elle est condamnée, il faut lutter contre elle, la prendre en charge, la sanctionner, la prévenir...

Le caractère violent ou non-violent d'un acte est socialement construit et est relatif à un type de société à un moment donné (contexte socio-historique) : « la définition de la violence a changé (...) ce qui était considéré jadis comme tolérable est devenu intolérable aux yeux de la société »³. Le thème de la violence à l'école n'a rien de nouveau, mais cette violence prend des formes nouvelles dans une société qui change⁴. « En réalité, notre société ne supporte plus la violence, ne lui accorde plus de légitimité, ne lui reconnaît plus de sens. Du coup, les

¹ Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *Guide pratique relatif à la prévention et la gestion des violences en milieu scolaire*, 2013.

² VIENNE P., *Comprendre les violences à l'école*, Bruxelles, De Boeck, 2e édition, 2008.

³ FOURNIER M., « Violence : les paradoxes d'un monde pacifié », *Revue Sciences Humaines*, avril 2013, p.33.

⁴ TROGER V., « La violence scolaire », *Sciences humaines*, n° 172, juin 2006.

comportements changent de statut. Ce qui était regardé jadis comme normal ou tolérable devient anormal et intolérable »⁵.

En quels termes définir la violence ? Premièrement, la violence peut se définir en *termes juridiques*. Les actes ne sont considérés comme violents que lorsqu'ils sont punissables par la loi (crimes, délits, etc.).

Deuxièmement, nous pourrions la définir en termes d'agression envers autrui. L'Organisation Mondiale de la Santé définit la violence comme « l'utilisation intentionnelle de la force physique, de menaces à l'encontre des autres ou de soi-même, contre un groupe ou une communauté »⁶. La violence comprend donc des actes physiques et psychologiques, et peut être exercée envers autrui ou envers soi-même (acte suicidaire)⁷. Les agressions physiques, sexuelles, psychologiques, les suicides, privations et négligences sont donc considérés comme des actes violents.

Enfin, la violence pourrait aussi être définie en termes de *perceptions*, de ressentis (subjectivité). Pour notre part, nous parlerons en termes de *violence perçue* : un acte est violent parce qu'il est ressenti comme tel, en opposition à des actes « non-violents ». On ne parle donc pas en termes d'objectivité mais de subjectivité, de ressenti, de perception individuelle, de seuil de tolérance de chacun.

Un phénomène complexe, lié à l'école

La violence à l'école est liée à *l'institution scolaire*⁸. Il s'agit de violence se déroulant dans les murs de l'école, sur le chemin de l'école, ou encore qui est liée à l'école mais en dehors de ses murs (ex : le cyber-harcèlement). L'école est un lieu qui devrait permettre des relations de qualité avec des professionnels de l'éducation, favoriser des activités supervisées, structurées, offrir un cadre d'apprentissage des comportements sociaux⁹... Mais « malheureusement, l'école peut aussi être le lieu où un jeune se trouve exposé à la violence, entre en contact avec des pairs délinquants, trouve des victimes plus faibles, est confronté à du rejet, se sent stigmatisé... »¹⁰.

La violence à l'école semble être une notion fourre-tout : violence envers les enseignants, harcèlement, *bullying*¹¹, cyber-harcèlement... Pour pouvoir poser un cadre, nous proposons

⁵ FOURNIER M., « Violence : les paradoxes... », *loc. cit.*, p.32.

⁶ Organisation Mondiale de la Santé, *Rapport mondial sur la violence et la santé (synthèse)*, Genève, 2002 ; site de l'OMS : <http://www.who.int/topics/violence/fr/>

⁷ EDUCA SANTE, *Les acteurs de la prévention et de la prise en charge de la violence en milieu scolaire*, mars 2011.

⁸ VIENNE P., *Comprendre...*, *op.cit.*

⁹ GALAND B., « L'école peut-elle être un lieu de prévention des comportements violents ? », *Cahiers de recherche en éducation et formation*, n°69, septembre 2009.

¹⁰ *Ibidem.*, p.4.

¹¹ Pour définition, voir en p.7.

de nous baser sur la définition de la violence scolaire de B. Mouvet, J. Munten et D. Jardon, qui la considèrent comme un « phénomène complexe impliquant différentes composantes du système scolaire (élèves, enseignants, institution scolaire, environnement familial et socio-économique) en interaction aboutissant à une atteinte physique ou morale pour une des composantes au moins »¹².

Ce que nous entendons par cette définition se distingue des massacres exceptionnels dans les écoles (ex : le massacre de Columbine, en 1999). Selon plusieurs enquêtes, les actes de violences graves dans les établissements sont relativement rares¹³, mais ils participent à un sentiment d'insécurité dans les écoles, à un malaise, une peur.

La violence à l'école se caractérise essentiellement par une *accumulation et une répétition de faits* qui « font violence »¹⁴ et qui détériorent le climat d'une classe ou d'une école. Ces actes peuvent être « mineurs » d'un point de vue juridique (*micro violences*) ; mais ils entraînent une souffrance chez ceux qui y sont confrontés et peuvent perturber les apprentissages scolaires¹⁵. Il s'agit surtout d'un « malaise relationnel, fait de petites tensions quotidiennes entre des personnes ou des groupes de personnes se côtoyant dans l'espace scolaire »¹⁶.

La violence à l'école peut être directe (coups, insultes, etc.) ou indirecte (rumeurs, cyberharcèlement, etc.)¹⁷.

¹² MOUVET B., MUNTEN J., JARDON D., « Comprendre et prévenir la violence à l'école. Vers un référentiel critique des mesures actuelles de prévention et de lutte contre la violence scolaire », *Recherches en éducation*, n°69/99, 2000, p.6.

¹³ LECOQ C., HERMESSE C., GALAND B., LEMBO B., PHILIPPOT P., BORN M., *Violence à l'école : enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire*, Facultés de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCL et l'ULg, octobre 2003.

¹⁴ LECOQ C., HERMESSE C., GALAND B., LEMBO B., PHILIPPOT P., BORN M., *Violence à l'école...*, *op.cit.*

¹⁵ GALAND B., « L'école peut-elle être un lieu... », *loc.cit.*, p.1-37.

¹⁶ GALAND B., PHILIPPOT P., PETIT S., BORN M., BUIDIN G., « Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : élèves et équipes éducatives », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 30, n°3, 2004, p.481.

¹⁷ LECOQ C., HERMESSE C., GALAND B., LEMBO B., PHILIPPOT P., BORN M., *Violence à l'école...*, *op.cit.*, p.24 : « aussi bien à l'école qu'en dehors, les violences les plus fréquemment rapportées par les élèves sont les rumeurs (34,7% des élèves disent en avoir été victimes au sein de l'école au moins une fois depuis les vacances de Noël) et les moqueries (55,8% des élèves en ont subi au moins une fois au sein de l'école). Les violences les plus fréquentes sont donc de type verbal. À l'inverse, les victimations les plus graves [racket, attouchements sexuels, menace avec objet ou arme, ...] sont les moins rapportées ».

On retrouve globalement trois manières d'exercer cette violence :

- Une violence physique : agressions, coups, racket, menaces avec armes ou objet, etc. ;
- Une violence verbale : rumeurs, insultes, moqueries, intimidations, etc. ;
- Une violence envers des objets : vols, dégradations volontaires de matériel, etc.

La violence scolaire regroupe donc de nombreuses situations que nous ne pourrions pas toutes développer ici. Citons entre autres la violence institutionnelle que peut parfois exercer l'institution scolaire vis-à-vis des élèves et des enseignants (cf. page 9), le harcèlement des élèves par d'autres élèves (cf. page 7), le harcèlement moral au sein de l'équipe éducative, les humiliations de certains enseignants envers les élèves, les suicides, les vols, le racket, les pressions psychologiques, les infrastructures de l'école en mauvais état... Sans évidemment en dresser une liste exhaustive, nous avons tenté de comprendre quelques-unes de ces formes de violence.

La violence envers les enseignants et les élèves

La violence peut être exercée par une personne (ou un groupe) envers une autre (ou un groupe). Ces actes peuvent être commis et subis par des élèves, des enseignants ou d'autres membres de l'établissement (ex : direction, éducateurs). La violence à l'école est liée au *climat de l'école*. Une école où l'on ne se sent pas en « sécurité », où subsiste un certain malaise, entraîne une perception plus grande de la violence (par rapport à d'autres établissements).

La violence envers les enseignants

Certains comportements d'élèves, *a priori* non agressifs, peuvent dans certains cas être apparentés à de la violence (s'ils sont répétés, par exemple). Les enseignants peuvent percevoir l'absentéisme de leurs élèves comme leur « faisant violence ». Les faits les plus répandus de violence exercée envers les enseignants, selon B. Galand¹⁸, sont les violences verbales (menaces, injures), les impolites et les comportements des élèves jugés irrespectueux. Le non-respect des règles scolaires, d'autorité, de discipline, de vie en collectivité peuvent également être considérés comme des actes violents. N'oublions pas non plus qu'il peut exister de la violence au sein même de l'équipe éducative, par la direction ou le pouvoir organisateur : harcèlement moral, sexuel, pressions psychologique, insultes, dénigrement...

La violence envers les élèves

La violence subie par les élèves se décline principalement en deux formes : les relations conflictuelles avec les enseignants et les faits de violence commis par des élèves. Les actes de violence peuvent, en outre, être posés au sein de l'école comme en dehors.

Des relations difficiles avec les enseignants

Les élèves peuvent ressentir de la violence dans la relation qu'ils entretiennent avec leurs enseignants : hiérarchie, déséquilibre de pouvoir, sentiment d'impuissance. Certains

¹⁸ GALAND B., « Les enseignants face aux violences scolaires », *Formation et profession*, mai 2011, p.22-25.

enseignants peuvent, parfois inconsciemment, faire violence aux élèves en les stigmatisant, en pointant leurs échecs, voire en les humiliant (parfois via des remarques dans les bulletins ou journaux de classe) : « avec toi, c'est peine perdue », « que tu rates ou non, j'ai le même salaire à la fin du mois », « vous êtes la pire classe que j'ai jamais eue », « encore un zéro ! », « devrait changer d'option »¹⁹...

Le harcèlement scolaire

Les élèves peuvent être victimes de harcèlement à l'école par d'autres élèves. L'expression anglo-saxonne *bullying* reprend ce type de harcèlement. Il s'agit d'une violence verbale, physique ou psychologique, exercée de manière répétée, qu'un élève subit de la part d'autres élèves. « Un élève est victime de harcèlement scolaire lorsqu'il subit de la part d'un autre élève ou d'un groupe d'élèves des actes de violence répétés, que cette violence soit verbale, physique ou psychologique. Cette violence peut prendre la forme de menaces, de rumeurs, de coups, d'insultes [...] »²⁰.

Il s'agit d'un *phénomène de groupe* liant trois types d'acteurs : le harceleur, la victime et les témoins (qui encouragent, font cesser ou ne font rien du tout). Le harcèlement des élèves se caractérise par le rejet et la discrimination. L'élève « différent » (de par son âge, sexe, nationalité, attitude, comportement, etc.) sera petit à petit isolé du groupe.

Il ne s'agit pas de faits isolés (un élève se moquant d'un élève à un certain moment). Le harcèlement est caractérisé par une *répétition* et une accumulation d'actions négatives. Dans ce processus, on retrouve une *relation de pouvoir* dans laquelle une personne (ou un groupe) « domine » ou souhaite dominer une autre personne (ou groupe). Certains auteurs soulignent la question de *l'intention* délibérée de nuire de la part de l'élève qui harcèle ; d'autres nuancent ces propos car les « harceleurs » n'ont pas toujours conscience de la souffrance qu'ils entraînent. Le rire et la dérision sont souvent utilisés pour déguiser le harcèlement : « on a fait ça pour rire, M'sieur ! ». Mais le harcèlement entraîne une réelle souffrance chez le jeune qui en est victime. Les enseignants, en stigmatisant certains élèves dans la classe, peuvent parfois sans le vouloir perpétuer et prendre part à ce harcèlement.

Le harcèlement scolaire est peu visible car c'est la loi du silence qui prime. On n'en parle peu aux adultes, par peur de représailles, d'isolement, voire par honte²¹... Mais bien qu'étant dans l'ombre, les conséquences peuvent être visibles. Ces conséquences sont non négligeables tant pour la victime (motivation scolaire, isolement, troubles psychologiques), que pour l'agresseur (sentiment d'impunité, manque d'empathie) et les témoins (sentiment de lâcheté, refoulement).

¹⁹ Propos recueillis par la FAPEO lors d'animations dans les associations de parents.

²⁰ Ministère de l'Éducation nationale, *Enquête Ipsos pour le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse, et de la vie associative. Les Français et le harcèlement scolaire*, 2012.

²¹ Université de Paix, Conférence : « Harcèlement à l'école, prévenir et intervenir », Salon de l'éducation 2013, <http://www.universitedepaix.org/conference-harcèlement-a-lecole>, consulté le 28 octobre 2013.

Le cyber-harcèlement : au-delà des murs de l'école

Avec le développement massif des technologies de l'information et de la communication, le harcèlement peut toucher les élèves même en dehors des murs de l'école. Sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.), par SMS, par e-mail... Rien n'est plus facile qu'envoyer ou poster anonymement une photo dévalorisante d'un élève pour acquérir un meilleur statut social, être plus drôle, plus *people* auprès des autres élèves de l'école.

« Le cyber-harcèlement est le fait d'utiliser les technologies d'information et de communication pour porter délibérément atteinte à un individu, de manière répétée dans le temps (...) le harcèlement en ligne peut se manifester par l'humiliation, les moqueries, les injures, la diffamation, le discrédit, l'intimidation, l'usurpation d'identité, les menaces physiques, les prises de contacts insistantes... »²².

L'école est-elle concernée par le cyber-harcèlement ? D'un côté, pas directement, puisqu'il s'agit d'une violence exercée en dehors de l'école. D'un autre côté, ce type de harcèlement concerne le groupe-classe et peut entraîner des conséquences sur le climat de l'école (en perpétuant des relations conflictuelles entre élèves au sein de l'établissement). Au vu de ses implications, le cyber-harcèlement peut être une mission de l'école. « Le cyber-harcèlement a lieu le plus souvent en dehors de l'école, pourtant, il a un impact négatif direct sur l'ambiance d'une école ou d'une classe. Il affecte tous les élèves ainsi que l'image de l'école et produit un environnement scolaire hostile »²³.

QUELS ÉLÉMENTS INFLUENCENT LA PERCEPTION DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE ?

La violence à l'école peut toucher tous les élèves – il n'existe pas de « profil » type d'un élève victime –, tous les membres de l'équipe éducative, toutes les filières, tous les établissements, degrés et réseaux. De nombreuses enquêtes ont permis de dégager certains facteurs qui pourraient expliquer pourquoi les degrés de perception de la violence varient d'un établissement à l'autre. Mais attention au déterminisme, ce n'est pas parce qu'on a le facteur X ou Y qu'il y aura de la violence au sein de l'école ! Il s'agit d'un ensemble de facteurs qui, combinés, *peuvent* jouer sur la perception de certains climats scolaires.

Facteurs contextuels

Une école violente ?

L'école ne serait-elle pas elle-même violente ? Pas de manière physique, mais à travers l'exercice d'une *violence symbolique*. On parle alors de *violence institutionnelle*. L'école impose un cadre, des contraintes, octroie des certifications qui ont de lourdes conséquences, impose

²² Ministère de l'Éducation Nationale, *Guide pratique pour lutter contre le cyberharcèlement entre élèves*, 2011, p.5.

²³ Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, *Guide pratique...*, *op.cit.*, p.42.

le silence dans les classe, tente de « modeler » les élèves... La violence est liée à une norme, à des comportements jugés acceptables ou non par des codes, des règles. Si ce qu'impose l'école paraît non légitime aux yeux des jeunes, le climat de l'établissement peut en être affecté. Les cultures scolaire et familiale ne s'accordent en effet pas toujours. « Toute institution, parce qu'elle est régie par des règles de fonctionnement, exerce sur ses membres une certaine contrainte. Cette contrainte sera acceptée par les individus si ceux-ci la vivent comme légitime, justifiée »²⁴.

Les réalités de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

Notre système d'enseignement produit des inégalités entre élèves et entre établissements. La politique de la relégation scolaire (orientation-sanction) conduit (force ?) certains jeunes à suivre une filière qu'on leur impose. De même, *l'échec scolaire* et le redoublement ont des conséquences néfastes pour un jeune et pour le climat de l'établissement. Le décrochage scolaire et les exclusions d'élèves peuvent également détériorer le climat d'une école et accentuer les perceptions des violences dans celle-ci. Les comportements violents pourraient être des réponses à l'exclusion et l'orientation forcée, les élèves tentant de se réappropriier un espace, de se réaffirmer.

La concentration d'élèves socialement défavorisés dans certaines écoles peut influencer sur la perception de la violence scolaire. En effet, certaines enquêtes soulignent qu'il y aurait davantage de perception de violence scolaire dans les établissements socialement défavorisés²⁵. Dans un système qui crée des écoles où sont concentrés des élèves socio-économiquement défavorisés, ne faudrait-il pas s'attaquer aux problèmes structurels de notre enseignement? Les politiques menées affichent des objectifs de mixité, de lutte contre l'échec scolaire et contre l'orientation-sanction, mais les réalités sur le terrain et dans les salles de classe semblent bien éloignées de cet idéal...

Les pratiques organisationnelles et éducatives au sein des établissements

Les pratiques éducatives et organisationnelles mises en œuvre dans les écoles ont aussi une influence sur la perception de la violence scolaire. Dans une école où l'équipe éducative collabore à un projet commun, où subsiste une *cohésion* au sein de l'équipe éducative mais également avec les parents, la perception de la violence dans l'école sera moins importante. La *mobilisation collective* a un impact positif²⁶.

Les pratiques éducatives favorisant l'échange, le dialogue, l'explication claire des consignes a également une influence positive. De même, lorsque les *règles* de l'établissement (dans le règlement d'ordre intérieur) ont été approuvées, comprises par tous, qu'elles sont légitimes,

²⁴ STASZEWSKI M., « Et si la violence à l'école n'était pas une fatalité ? », *Cahiers du Cedop* (centre de documentation pédagogique), Université libre de Bruxelles, 2001, p.2.

²⁵ VIENNE P., *Comprendre...*, *op.cit.*

²⁶ GALAND B., « L'école peut-elle être un lieu... », *loc.cit.*, p.1-37.

valables pour tous, cohérentes et appliquées, on observe une vision plus « optimiste » du climat de l'école.

En revanche, les pratiques éducatives centrées sur la promotion des élèves, la stigmatisation des erreurs et des échecs, et visant la sélection de certains élèves, peuvent être des facteurs aggravant de la violence. Il en va de même pour les pratiques de certains établissements qui regroupent les élèves turbulents dans une même classe²⁷.

Facteurs relationnels et individuels

Selon B. Galand²⁸, la *qualité des relations* avec l'équipe éducative et la perception du climat scolaire pourraient expliquer les variations de la violence dans les écoles. Par exemple, le fait qu'un jeune soit soutenu ou non par les membres de l'équipe éducative aurait un impact. L'enfant ou l'adolescent a besoin de la présence d'adultes pour s'épanouir et se construire. « La qualité de la relation que les élèves estimaient avoir avec les professeurs influence le nombre d'atteintes dont ils sont victimes, leur perception du niveau de violence, leurs croyances et attitudes vis-à-vis de l'usage de la violence, leurs conduites asociales et le développement de comportements prosociaux »²⁹.

Les attitudes vis-à-vis de l'école peuvent aussi varier selon l'importance que l'on accorde à la scolarité et aux aspirations scolaires : « L'importance accordée à la scolarité (attachement) et les aspirations scolaires (implication) sont des sources de contrôle social qui motivent l'individu à maîtriser ses comportements violents »³⁰. N'oublions donc pas certains aspects plus individuels, propres à chacun³¹ : estime de soi, période de l'adolescence, appartenance à certains groupes de pairs/d'amis, fréquentations, âge, sexe,....

²⁷ GALAND B., « L'école peut-elle être un lieu... », *loc.cit.*, p.1-37.

²⁸ *Idem.*

²⁹ LECOQ C., HERMESSE C., GALAND B., LEMBO B., PHILIPPOT P., BORN M., *Violence à l'école...*, *op.cit.*, p.50.

³⁰ GALAND B., « L'école peut-elle être un lieu... », *loc.cit.*, p.9.

³¹ MOUVET B., MUNTEN J., JARDON D., « Comprendre et prévenir... », *loc.cit.*, p.6.

CONCLUSION

La violence dans les écoles est un grand enjeu aujourd'hui. Bien qu'elle se rapporte davantage à une accumulation et une répétition de faits « micro-violents » (souvent de la violence verbale) qu'à de la violence physique grave, elle n'en reste pas moins inquiétante au vu des conséquences sur les élèves et les enseignants. La souffrance qui en découle nous oblige à réagir. De nombreux acteurs se mobilisent : l'Administration de l'Enseignement publie des outils pratiques pour lutter contre la violence dans les écoles, des associations sensibilisent les élèves, des « élèves-médiateurs » sont formés dans les classes pour résoudre les conflits de manière non-violente, des aménagements sont faits dans les cours de récréation...

Mais les parents aussi ont une place ! La mobilisation collective de tous les acteurs éducatifs (dont les parents), l'importance de la présence adulte et la cohésion de l'ensemble des acteurs de l'éducation sont des facteurs positifs pour faire face à ce phénomène.

Des associations de parents se mobilisent déjà pour comprendre le phénomène et tenter d'y apporter une réponse, d'intervenir, d'agir. La FAPEO encourage ces démarches car les parents sont des acteurs privilégiés de l'école.

Ce qu'il faut avant tout adopter, c'est une posture compréhensive : comprendre et entendre les souffrances des jeunes. Il faut éviter d'agir seul. La discussion avec les autres parents, le centre PMS, la direction, les enseignants, peut débloquer une situation problématique dans une école. Une Ligne d'écoute et de conseils a été ouverte aux parents concernant les situations de violence scolaire. Des personnes compétentes vous répondent de 9h à 13h au numéro gratuit : 0800/95 580. En collaborant, en adoptant une position commune, en favorisant le partenariat et l'échange entre parents et avec l'école, nous pouvons intervenir et prévenir la violence en milieu scolaire.



**POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES
TOUCHÉS PAR LA VIOLENCE SCOLAIRE**

Ecole et Parents

0800/95 580

numéro gratuit d'information
du lundi au vendredi de 9 à 13h

Téléphone vert de la Fédération Wallonie-Bruxelles: 0800 20 000 • Service du Médiateur de la Communauté française
Rue des Poissonniers, 1143 - Bte 7 - 1000 BRUXELLES - Tél.: 02/548.00.70 - Fax: 02/548.00.80 - courrier@mediateurcf.be
www.mediateurcf.be

© 2008 Fédération Wallonie-Bruxelles



BIBLIOGRAPHIE

EDUCA SANTE, *Les acteurs de la prévention et de la prise en charge de la violence en milieu scolaire*, mars 2011.

FOURNIER M., « Violence : les paradoxes d'un monde pacifié », *Revue Sciences Humaines*, avril 2013, p.30-59.

GALAND B., PHILIPPOT P., LECOCQ C., BUIDIN G., « Violences à l'école en Belgique francophone : différences entre établissements et évolution temporelle », *Revue française de pédagogie*, n°149, 2004, p.83-96.

GALAND B., PHILIPPOT P., PETIT S., BORN M., BUIDIN G., « Regards croisés sur les phénomènes de violence en milieu scolaire : élèves et équipes éducatives », *Revue des sciences de l'éducation*, vol. 30, n°3, 2004, p.465-486.

GALAND B., « L'école peut-elle être un lieu de prévention des comportements violents ? », *Cahiers de recherche en éducation et formation*, n°69, septembre 2009, p.1-37.

GALAND B., « Les enseignants face aux violences scolaires », *Formation et profession*, mai 2011, p.22-25.

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Décret du 12 mai 2004 portant sur diverses mesures de lutte contre le décrochage scolaire, l'exclusion et la violence à l'école.

LECOQ C., HERMESSE C., GALAND B., LEMBO B., PHILIPPOT P., BORN M., *Violence à l'école : enquête de victimisation dans l'enseignement secondaire*, Facultés de psychologie et des sciences de l'éducation de l'UCL et l'ULg, octobre 2003.

MOUVET B., MUNTEN J., JARDON D., « Comprendre et prévenir la violence à l'école. Vers un référentiel critique des mesures actuelles de prévention et de lutte contre la violence scolaire », *Recherches en éducation*, n°69/99, 2000.

Organisation Mondiale de la Santé, *Rapport mondial sur la violence et la santé (synthèse)*, Genève, 2002.

STASZEWSKI M., « Et si la violence à l'école n'était pas une fatalité ? », *Cahiers du Cedop* (Centre de documentation pédagogique), Université libre de Bruxelles, 2001.

TROGER V., « La violence scolaire », *Sciences humaines*, n° 172, juin 2006, en ligne : http://www.scienceshumaines.com/la-violence-scolaire_fr_14590.html.

UNICEF, *À l'école des enfants heureux... enfin presque. Une enquête de victimation et climat scolaire auprès d'élèves du cycle 3 des écoles élémentaires*, France, 2011.

VIENNE P., *Comprendre les violences à l'école*, Bruxelles, De Boeck, 2e édition, 2008.

Sites Internet

Centre de documentation prévention de la violence à l'école,
<http://www2.csdm.qc.ca/sassc/Script/Themes/PV.htm> (consulté le 24 octobre 2013)

Centre de ressource sur la non-violence,
<http://www.nonviolence.ca/> (consulté le 24 octobre 2013)

Enseignement.be, Fédération Wallonie-Bruxelles,
<http://www.enseignement.be/> (consulté le 28 octobre 2013)

FAPEO, « Violence scolaire. À quels niveaux agir ? », FAPEO, 2009,
http://www.fapeo.be/wp-content/analyses/analyses%202009/Violence_scolaire.pdf

Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Guide pratique relatif à la prévention et la gestion des violences en milieu scolaire, 2013,
<http://www.enseignement.be/index.php?page=26937>

Ministère de l'Éducation Nationale, France,
<http://www.education.gouv.fr/cid2765/la-prevention-et-la-lutte-contre-la-violence.html>
(consulté le 24 octobre 2013)

Ministère de l'Éducation Nationale, Enquête Ipsos pour le Ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse, et de la vie associative. Les Français et le harcèlement scolaire, 2012,
http://media.education.gouv.fr/file/01_Janvier/65/5/IPSOS_Menjva_Harcelement_scolaire_janv12_205655.pdf

Ministère de l'Éducation Nationale, Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves, 2011, http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/58/6/guide-cyberharcelement_190586.pdf

Ministère de l'Éducation Nationale, Le harcèlement entre élèves. Le reconnaître, le prévenir, le traiter, 2012,
http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/60/0/2011_harcelement_eleves_brochure2_190600.pdf

Portail UCL sur les Violences à l'école,
<http://www.uclouvain.be/violence-ecole.html> (consulté le 28 octobre 2013)

Observatoire européen de la violence à l'école,
<http://cpe.paris.iufm.fr/spip.php?article945> (consulté le 28 octobre 2013)

Observatoire international de la violence à l'école,
<http://violencesetpreventiondesviolences.org> (consulté le 28 octobre 2013)

Université de Paix,
<http://www.universitedepaix.org> (consulté le 28 octobre 2013)